



Tél : 02.31.27.15.80
Mail : mairie@cagny.fr
Site : www.cagny.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025/071

<u>Date de la convocation</u>	: 31/10/2025
<u>Date d'affichage de la convocation</u>	: 31/10/2025
<u>Date d'affichage de la délibération</u>	: 10/11/2025
Nombre de conseillers	: En exercice : 16
	: Présents : 16
	: Pouvoirs : 0
	: Votants 16

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi six novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la mairie.

PRÉSENTS :	Laurence MAUREY, Michel DECAMBOS, Magali LONCLE, Pascal GENISSEL, adjoints, Sandrine BOURDON, Sophie PHILIPPE, Nelly LEBOUCHER, Marie-Pierre LENAULT, Guillaume LECOEUR, Emmanuel LAUDO, Sylvain GUILBAULT, David BOUDET, Yoann GIBON, Antoine BARBULEE, Solène MAURICE-PEROUMAL, Arrivée de Céline OBIANG OBAME à 18h42,
ABSENTS EXCUSÉS :	-
POUVOIRS :	-
SECRÉTAIRE :	Nelly LEBOUCHER
INVITÉE :	Vanessa BOUBERT, secrétaire générale des services

ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Laurence MAUREY, élue maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

Il est rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (article L.2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Accusé de réception en préfecture
014-211401195-20251112-CM2025-071-DE
Date de télétransmission : 12/11/2025
Date de réception préfecture : 12/11/2025



Tél : 02.31.27.15.80
Mail : mairie@cagny.fr
Site : www.cagny.fr

Nombre d'adjoints

La présidente indique qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune peut disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit cinq adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à trois le nombre des adjoints au maire de la commune.

Liste de candidat aux fonctions d'adjoint au maire

Le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. **Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe.** Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L. 21222-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal décide de laisser un délai d'une minute pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une liste de candidat aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée. Elle est mentionnée dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné au 2.2 et dans les conditions rappelées au 2.3

Résultats du premier tour de scrutin :

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b) Nombre de votants (enveloppes déposées).....	16
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral).....	0
d) Nombre de suffrages exprimés (b – c)	16
e) Majorité absolue	16



Tél : 02.31.27.15.80
Mail : mairie@cagny.fr
Site : www.cagny.fr

Indiquer le nom du candidat placé en tête de liste	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En toutes lettres
Michel DECAMBOS	16	seize

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mr DECAMBOS.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste :

Michel DECAMBOS

Magali LONCLE

Pascal GENISSEL.

A Cagny, le 10 novembre 2025

Pour extrait, copie conforme au registre,

Le Maire,

Laurence MAUREY



